



Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière

JOURNÉE D'ACTION DU 31 MARS 2021

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO s'associe à l'appel de l'intersyndicale du Groupe des 9 des retraités (CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires retraités, RFP, LSR, Ensemble et solidaires) et de l'Union Confédérale des Retraités Force Ouvrière (UCR FO) à la journée d'action du 31 MARS 2021 sur les questions de pouvoir d'achat et de santé.

Les retraités feront entendre une nouvelle fois leurs revendications concernant le pouvoir d'achat, le système de santé et la gestion de la pandémie.

Le pouvoir d'achat des retraités s'est beaucoup dégradé.

La revalorisation de 0,4% au 1er janvier 2021 des régimes base ne permet pas de rattrapage des pertes cumulées depuis plus de 20 ans (moins de 50€ annuel pour une retraite mensuelle de 1.000€), pas d'augmentation des retraites complémentaires compte tenu du gel au 1er novembre 2020. Ceci ne compense pas les augmentations au 1er janvier des tarifs du gaz, de l'électricité, de la Poste, des produits frais et alimentaires...

Les tranches du barème de l'impôt au titre des revenus de 2020 n'étant revalorisées que de 0,2%, de nombreux retraités acquittant l'impôt sur le revenu verront leur impôt augmenter. Certains, non imposables, en 2020 vont le devenir en 2021 avec toutes les conséquences induites (perte d'exonération en taxe d'habitation et/ou en taxe foncière pour les plus de 75 ans, pertes de droits sociaux...).

Dans cette période de pandémie le système de santé est mis à rude épreuve confronté au flux tendu des services dus à l'application des réformes antérieures ; il est temps de reprendre la voie d'un grand service public de la santé doté en moyen et personnel suffisant.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO s'insurge contre la fermeture de lit et exige l'embauche des personnels nécessaires dans les services de santé, les EPHAD et les services d'aide à domicile.

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement est calamiteuse, la phase de vaccination n'échappe pas à la règle.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO s'associe aux revendications du groupe des 9 qui seront transmises aux autorités publiques le 31 mars 2021 :

La revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au minimum égale au Smic revalorisé.

Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.

Redonner les moyens de financement issu des cotisations sociales à notre système solidaire et intergénérationnel de la Sécurité Sociale.

La prise en charge de la perte d'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale avec un financement par les cotisations sociales.

Le maintien et le développement des services publics de proximité qui doivent répondre aux besoins de toutes et tous avec le maintien des guichets ou accueil physique dans les administrations, dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement.

Pour une vaccination de toutes et tous, le vaccin doit être gratuit et produit massivement. A cet effet, Nous demandons la levée de la propriété privée sur les brevets de vaccins.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO demande à ses adhérents de participer à la journée d'action du 31 MARS 2021 pour la revalorisation du pouvoir d'achat, la défense de la Sécurité Sociale et du système de santé.

Malgré la situation sanitaire, des rassemblements sont prévus. Rapprochez vous des SDAS FO ou des UDR FO pour connaître les modalités de cette journée d'action sur votre secteur.

Le Secrétaire de la Section

24/03/2021